



Réunion du 23 septembre 2019

Présents : MM. André MAGNIN - Alain CABERLON
Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

AVIS AUX CLUBS

- Pour toute demande de changement, report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.
Les demandes doivent nous être adressées **IMPÉRATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.
Pensez à faire votre demande par le bief de « footclubs » : modification de match.

COURRIERS RECUS

- Urfé et St Just en Chevalet : mail en date du 23/09/19 : accord modification de date
- Mayotte : mail en date du 18/09/2019 : modification terrain.

MODIFICATIONS

- **D4 Poule B** : le match n°21779808 du **dimanche 19 avril 2020, à 15h, Mayotte – Le Coteau 2**, se jouera sur les installations du **stade Malleval Synthétique**.

- **D5 Poule B** : le match n°21780007 du 29/09/19, **St Just en Chevalet - Urfé**, est reporté au **dimanche 17 novembre** (ou au 1^{er} décembre, suivant résultat des Coupes) : accord des deux clubs.

- **D5 Poule B** : le match n°21780015 du 20/10/19, **Noirétable 3 – Couzan 2**, est avancé au **dimanche 13 octobre, à 15h** : accord des deux clubs.

- **D5 Poule D** : le match n°21780283 du 20/10/19, **Parigny 2 - Noirétable 2**, est avancé au **samedi 19 octobre, à 15h** : accord des deux clubs.